

UN COLLOQUE SUR LES ESSAIS NUCLÉAIRES PROCHAINEMENT À ADRAR

LE LOURD PASSÉ COLONIAL REFAIT SURFACE !

Page 2

STATUTS PARTICULIERS

CONSULTATIONS
AU MINISTÈRE
DE LA SANTÉ

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 5197 | Dimanche 2 février 2025 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

EXPORTATIONS
HORS HYDROCARBURES

LE TRANSPORT
DES
MARCHANDISES
RENFORCÉ

Page 5

DÉPENSES PUBLIQUES

LE MINISTÈRE DES FINANCES MET LE HOLÀ

Page 3



OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES (ONS),
LE NOUVEAU
DIRECTEUR GÉNÉRAL
INSTALLÉ

Page 5



AGO DE LA FAF :
ADOPTION
DES BILANS MORAL
ET FINANCIER

Page 16

GARANTIE DES MARCHÉS PUBLICS

Une «avancée très importante» en 2024

La Caisse de Garantie des marchés publics (CGMP) a connu un «*tournant remarquable*» et «*une avancée très importante*» dans son développement en 2024, avec une nette évolution de ces paramètres de performance, indique hier la Caisse, dans un communiqué.

«*L'année 2024 a été marquée par une avancée très importante dans le développement de la CGMP, en témoigne les évolutions spectaculaires des principaux paramètres de performance. Les engagements octroyés au titre des crédits par signature atteignent un montant de 271,33 milliards (mds) de DA, représentant un taux dépassant les 200% par rapport à la moyenne des meilleures années significatives de la Caisse*», souligne le communiqué. Ce montant correspond à «*un taux de réalisation des objectifs avoisinant les 500%, et un taux d'évolution de 170% par rapport à l'exercice 2023*». Les crédits de trésorerie n'étaient pas en reste, puisqu'il est enregistré des engagements de 26,58 mds de DA, avec une évolution de 8% et un taux de réalisation des objectifs de 110%. Au cours de l'exercice 2024, la CGMP a poursuivi son objectif de diversification du portefeuille client, avec l'inscription de 316 nouveaux clients au portefeuille, ce qui a abouti à la réalisation de projets structurants pour des clients importants œuvrant dans des secteurs stratégiques, précise la même source.

Début prometteur de la finance islamique

La finance islamique s'est imposée, pour sa première année d'exploitation, avec des cautionnements de l'ordre de 6,41 mds de DA, soit un taux de réalisation des objectifs de 128%.

Au cours de l'exercice 2023, la CGMP s'était lancée dans le créneau de la finance islamique en mettant en place le produit islamique «*Khitab El-Dhamane*», approuvé par le Comité charaïque du Haut-Conseil islamique.

Le montant global des marchés cautionnés durant l'exercice 2024 a ainsi été de 1603 mds DA, et a touché l'ensemble des secteurs d'activités, avec une prépondérance pour les projets stratégiques dans les domaines ferroviaires, travaux routiers et maritimes et hydraulique. Les principaux marchés ont porté sur la réalisation de la ligne ferroviaire Béchar - Tindouf-Gara Djebilet, la réalisation de la ligne ferroviaire minière Annaba-Boucheouf Tébessa-Djebel Onk Bled El Hadba et la réalisation du tronçon de 575 Km de la ligne minière ferroviaire Bechar-Tindouf (Gara Djebilet). «*Il en ressort que l'activité de la CGMP connaît une réelle expansion, qui s'inscrit dans une démarche nationale de modernisation et de mutation, cela apparaît clairement dans la conduite de la transformation digitale à grande échelle, ayant permis aujourd'hui le développement de l'antenne virtuelle, la refonte en interne du site web de la CGMP et la création d'une plateforme numérique riche et interactive*», se réjouit la Caisse.

Aussi, l'institution s'attèle, dans le cadre du dispositif d'alimentation du BIG DATA, à créer un centre de stockage, d'analyse et de traitement des marchés publics, en collaboration avec les institutions concernées, a-t-elle encore avancé. L'atteinte des objectifs stratégiques de la CGMP imposera un redéploiement à travers le territoire national, surtout dans les zones exprimant un besoin réel.

UN COLLOQUE SUR LES ESSAIS NUCLÉAIRES PROCHAINEMENT À ADRAR

Le lourd passé colonial refait surface !

L'Algérie n'a jamais cessé de réclamer à la France de traiter ses déchets et de décontaminer les sites de ses essais qui empoisonnent encore les régions du Sud.

PAR IDIR AMMOUR

Encore une fois, ce dossier des essais nucléaires français menés en Algérie dans les années 60 que la France évite à chaque fois, refait surface, à l'occasion de l'adoption par le Conseil de la nation d'un texte de loi relatif à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets. La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali, a affirmé après son adoption que la France devait «*assumer pleinement ses responsabilités historiques, morales et juridiques dans l'élimination de ces déchets radioactifs et reconnaître l'énorme préjudice qu'il a causé à notre pays et aux populations d'Adrar, de Reggane, d'In Ekker et d'autres régions*».

Et qu'il faudra «*inclure ces revendications de manière claire et explicite dans la législation environnementale nationale afin de garantir les droits des générations actuelles et futures à un environnement sain et durable*».

A noter que cette question s'est invitée à plusieurs reprises au Parlement et a été évoquée intensément par le chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune, les présidents des deux chambres parlementaires, en l'occurrence Brahim Boughali pour l'Assemblée populaire nationale (APN) et Salah Goudjil au nom du Sénat, ainsi que par des représentants de l'Exécutif.

L'Algérie ne cesse de réclamer le traitement de ce dossier sensible, à ce que la



France reconnaisse sa responsabilité dans ces déchets et qu'elle dévoile les cartes précises des emplacements des déchets nucléaires, et ce, depuis longtemps. Un appel qui sera réitéré encore une fois à l'occasion d'un colloque qui se tiendra prochainement dans la ville d'Adrar et qui sera dédié aux essais nucléaires français dans le sud du pays, et ce, à l'initiative de la deuxième chambre du Parlement via la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle. Sous le thème «*Essais contre l'humanité et l'environnement*», cette manifestation devait intervenir le 13 février, coïncidant avec le 65e anniversaire de la première explosion atomique française à Reggane. A cet effet, un comité préparatoire de cet important événement a été installé. Il multiplie les réunions avec le président de l'Hémicycle, mettant l'accent

sur l'état de préparation des structures d'accueil et les moyens logistiques nécessaires et pour que les activités de cette manifestation se déroulent dans les meilleures conditions. Faut-il rappeler que le premier essai nucléaire de la France dans le sud de l'Algérie a eu lieu le 13 février 1960, près de Reggane, à 1800 km au sud d'Alger, en plein désert, sur un point zéro situé à Hamoudia.

L'armée française l'a surnommé Gerboise bleue, du nom du rat du désert que l'on trouve en Afrique.

I. A.

CONSEIL DE LA NATION

21 dossiers de candidature acceptés

Le nombre de dossiers de déclaration de candidature déposés pour les élections de renouvellement par moitié des membres élus du Conseil de la nation, prévues le 9 mars prochain, a atteint 41 dossiers à ce jour, jeudi à 16 heures, dont 21 dossiers acceptés, selon un «*bilan préliminaire*» de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie). Conformément au décret présidentiel n 25-56 du 22 Rajab 1446, correspondant au 22 janvier 2025, portant convocation du corps électoral pour le renouvellement par moitié des membres élus du Conseil de la nation pour le 9 mars prochain, et en vertu des dispositions de l'ordonnance n 21-01 du 26 Rajab 1442, correspondant au 10 mars 2021, portant loi organique relative au régime électoral modifié et complété, le bilan préliminaire de l'opération de retrait et de dépôt des déclarations de candidature, au 30 janvier 2025, à 16h00, a donné les résultats suivants :

- Nombre de formulaires de déclaration de candidature retirés : 143 formulaires.
- Nombre de dossiers de candidature déposés : 41 dossiers.
- Nombre de dossiers de candidature acceptés : 21 dossiers, dont 7 dossiers de candidats sous l'égide d'un parti politique et 14 dossiers de candidats indépendants.
- Nombre de dossiers de candidature refusés : 07 dossiers en raison de l'absence de l'attestation de parainage dûment signée par le premier responsable du parti.
- Nombre de dossier en cours d'étude: 13 dossiers.

29^e ÉDITION DU PRIX DU 1^{er} NOVEMBRE 1954

Le ministère des Moudjahidine distingue les lauréats

Le ministère des Moudjahidine et des Ayants droits a organisé, jeudi soir au Cercle du site de l'Armée nationale populaire (ANP) à Alger, une cérémonie de distinction en l'honneur des lauréats de la 29e édition du Prix du 1er Novembre 1954, et ce dans le cadre des festivités commémoratives du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération. La cérémonie s'est déroulée en présence de nombre de membres du Gouvernement, de représentants de différents corps constitués, d'instances et d'organisations de la société civile et de la famille révolutionnaire, outre des personnalités nationales et de moudjahidine.

Dans son allocution à cette occasion, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, M. Laïd Rebiga, a souligné l'intérêt qu'accorde le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'histoire et à la mémoire de la nation, qui figurent parmi «*les priorités urgentes*», rappelant que «*le président de la République n'a eu de cesse de réaffirmer le rôle de la mémoire dans le renforcement des fondements de l'appartenance à notre nation (...)* en vue de réunir les conditions nécessaires pour immuniser les générations futures».

Le ministre a appelé les étudiants, chercheurs, créateurs et journalistes, à participer efficacement à la prochaine édition de ce concours, qui marquera le 30e anniversaire de sa création, et dont le thème sera consacré aux crimes coloniaux subis par le peuple algérien pendant 132 ans. Lors de cette cérémonie, les Prix ont été remis aux lauréats du concours.

La cérémonie a également été l'occasion pour le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit de distinguer le moudjahid Ammar Abdelhamid Mah Bahi, l'amie de la Révolution de libération, Arlette Roger de Gonan, ainsi que la fille du chahid Benbrahem Mohamed, l'avocate Fatma Zohra Benbrahem, et le fils du moudjahid Colonel Slimane Ben Tobal, dit Si Lakhdar, Ben Tobal Tarek.

La cérémonie a été ponctuée par la projection d'un court métrage retraçant les réalisations du secteur en matière de mémoire nationale. Ce concours vise à encourager les jeunes plumes, parmi les chercheurs, et les passionnés, afin de propulser la recherche scientifique dans le domaine historique, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune pour préserver la mémoire nationale.

DÉPENSES PUBLIQUES

Le ministère des Finances met le holà

Le ministère des Finances a publié une note relative à la «rationalisation et au contrôle des dépenses publiques», insistant sur l'adoption de pratiques de gestion plus efficaces pour lutter contre le gaspillage, améliorer la transparence et orienter les investissements en fonction des besoins réels et des priorités nationales.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Cela passe par une gestion rationnelle des ressources allouées au financement des dépenses publiques et leur utilisation de manière efficace pour garantir leur impact et améliorer leur performance. La note n°246 souligne la demande croissante de services publics de qualité, ce qui nécessite une gestion plus efficace des ressources. Elle énonce cinq mesures clés visant à définir les principes directeurs et les actions à mettre en œuvre pour renforcer la discipline budgétaire tout en maintenant l'efficacité des politiques publiques et en répondant aux besoins des citoyens.

Afin de maîtriser l'augmentation des charges liées aux dépenses de personnel, qui sont permanentes et difficiles à réduire, le ministère des Finances a ordonné la mise en place de mesures permettant un contrôle de ces dépenses à moyen terme. Cela inclut des décisions visant à une utilisation plus économique et optimale des ressources humaines. Par ailleurs, la nature récurrente des dépenses de fonctionnement impose une approche prudente et rationalisée pour répondre aux exigences du service public au moindre coût, tout en allégeant progressivement la charge budgétaire des services publics.

Dans ce cadre, la réduction des dépenses de fonctionnement passera par une maîtrise des coûts annexes, notamment la consommation d'électricité, d'eau, de téléphone et des abonnements. Les responsables des programmes budgétaires de l'État devront ainsi réduire la consommation énergétique et veiller à une gestion budgétaire plus rigoureuse pour éviter l'accumulation de dettes impayées liées à ces coûts.

Il est également impératif d'appliquer strictement les règlements encadrant les logements de fonction, en veillant à ce



que les frais annexes liés à ces logements soient supportés par leurs occupants et non par l'administration. De plus, l'usage des lignes téléphoniques fixes et mobiles mises à disposition par l'administration devra être strictement limité aux besoins des services.

La note insiste également sur la nécessité de rationaliser les dépenses liées aux fournitures de bureau (notamment le papier) en favorisant l'utilisation des nouvelles technologies pour la transmission de documents et la signature électronique. De même, les coûts liés à l'organisation de conférences, séminaires et rencontres nationales ou internationales devront être réduits en privilégiant les infrastructures administratives existantes.

L'exploitation du Centre international des conférences devra être optimisée conformément à la note n°288/A du 19 mai 2024 du Premier ministre. Par ailleurs, la composition des délégations officielles devra être limitée au strict nécessaire, en privilégiant les transports collectifs et en respectant la réglementation en vigueur concernant l'utilisation de billets en classe économique.

La note recommande également de limiter les déplacements professionnels des agents administratifs aux cas strictement nécessaires et de privilégier la visioconférence. L'hébergement des agents devra se faire dans les infrastructures administratives lorsque cela est possible. De plus, une gestion rigoureuse des parcs automobiles administratifs devra être appliquée pour optimiser l'utilisation des véhicules et réduire les coûts de carburant et d'entretien. Les bénéficiaires d'indemnités

compensatoires, conformément au décret exécutif n°03-178 du 15 avril 2003, devront utiliser leurs véhicules personnels pour les besoins du service, afin de rationaliser le parc automobile administratif.

Le ministère des Finances a également interdit la création de nouveaux établissements publics à caractère administratif ou assimilés, qui engendreraient d'importantes dépenses d'investissement, de maintenance et de personnel, sauf autorisation expresse du Premier ministre, en application de la directive n°108 du 5 janvier 2021. Cette maîtrise budgétaire passera d'abord par la limitation du nombre d'établissements publics existants, suivie d'une restructuration visant à regrouper les établissements aux missions similaires en une seule entité administrative. Il sera également nécessaire de redéployer les effectifs excédentaires vers ces nouvelles structures en cas de fusion.

Par ailleurs, les performances financières des établissements publics devront être évaluées, en les incitant à générer des revenus supplémentaires sans affecter la qualité de leurs services principaux. Une attention particulière sera accordée à l'utilisation des subventions publiques, notamment pour les établissements industriels et commerciaux. Le ministère des Finances a averti que les dépenses publiques affectées à ces établissements ne doivent, en aucun cas, être utilisées pour financer des augmentations salariales. Il a également appelé à un contrôle strict des modes de fonctionnement des établissements publics financés majoritairement par l'État. Enfin, la note impose un encadrement des indemnités de retraite

des dirigeants de ces établissements, en fixant un plafond raisonnable. Les responsables des programmes budgétaires devront établir une feuille de route pour améliorer la collecte des recettes publiques et en assurer un suivi régulier en coordination avec le ministre des Finances. Le ministère a conclu en affirmant que l'application effective de ces recommandations permettra d'atteindre les objectifs fixés pour chaque programme, dont l'évaluation se fera dans le cadre des contrats de performance que chaque responsable de programme devra élaborer et mettre en œuvre.

C. A.

**EN QUALITÉ D'ENVOYÉ
SPÉCIAL DU PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE,**

**Le ministre de
la Communication
reçu par le président
de la Guinée Bissau**

En qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, a été reçu, vendredi à Bissau (Guinée Bissau), par le président de la République de la Guinée Bissau, Umaro Sissoco Embaló, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, M. Mohamed Meziane «a remis une lettre manuscrite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune à son homologue Bissau-guinéen, lui transmettant ses salutations fraternelles et ses aspirations à la consolidation des liens de coopération bilatérale et des efforts visant à insuffler une nouvelle dynamique aux relations historiques entre les deux pays et les deux peuples frères, tout en consacrant leurs engagements communs pour relever les défis régionaux et continentaux de manière à répondre aux aspirations de l'Afrique en matière de sécurité et de stabilité», précise le communiqué.

Au terme de cette rencontre, M. Mohamed Meziane a exprimé ses remerciements et sa considération au Président Umaro Sissoco Embaló, pour l'accueil et la lettre de fraternité qu'il lui a remis pour la remettre au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, conclut le communiqué.

REPRISE DU CONFLIT EN RDC

L'Algérie appelle à la désescalade

L'Algérie suit avec une «profonde préoccupation» la reprise du conflit et son escalade en RD Congo, appelant à la retenue et à la désescalade, indique hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

«L'Algérie suit avec une profonde préoccupation la reprise du conflit et son escalade en République démocratique du Congo. Elle appelle instamment à la retenue et à la désescalade dans la perspective de l'instauration des conditions d'une reprise responsable du dialogue et de la négociation en vue du rétablissement de la paix dans la région», lit-on dans le communiqué. Dans cet esprit,

«L'Algérie fait sienne les conclusions des Sommets extraordinaires de la Communauté d'Afrique de l'Est et de la Communauté de développement d'Afrique australe appelant à un dialogue sincère et de bonne foi entre toutes les parties impliquées dans ce conflit», ajoute le texte. De la même manière, l'Algérie exprime, «malgré une lourde adversité, ses encouragements et son soutien au Président de la République d'Angola, M. Joao Lourenço, et au Président de la République du Kenya, M. William Ruto, dans leurs efforts de médiation patients et soutenus entre toutes les parties au conflit». Selon la même source, le Président de la République, M. Abdelmadjid

Tebboune, a instruit le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, de prendre attache avec l'ensemble des ministres des Affaires étrangères des pays impliqués dans ce conflit, ainsi qu'avec les ministres des Affaires étrangères des pays engagés dans des efforts de médiation.

«Cette démarche a pour objectif de leur faire part de la disponibilité de l'Algérie à aider les efforts de médiation en cours et à mettre tout ce qui est en son pouvoir au service du rétablissement de la paix et de la stabilité en République démocratique du Congo et dans la région des Grands Lacs», conclut le texte.

PROLONGATION DU CONGÉ DE MATERNITÉ

Renforcement des droits de la femme

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb a présenté, jeudi, devant la Commission de la santé de l'Assemblée populaire nationale (APN), un exposé sur un projet de loi modifiant et complétant la loi relative aux assurances sociales, portant prolongation du congé de maternité, a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement.

Présentant le projet de loi devant la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, M. Bentaleb a souligné que «l'amendement de la loi relatives aux assurances sociales s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République, visant à renforcer les droits de la femme travailleuse pour leur permettre de concilier les responsabilités professionnelles et les engagements familiaux».

«L'Algérie soutient les droits des femmes depuis l'indépendance, d'où l'évolution progressive du congé de maternité qui est aujourd'hui de 14 semaines avec des indemnités complètes du salaire», a-t-il rappelé.

Le ministre a en outre indiqué que «le nouveau projet propose d'étendre les indemnités journalières (IJ) de 14 semaines supplémentaires en cas de naissance d'un enfant atteint d'un handicap ou d'une maladie grave, avec la possibilité de les prolonger jusqu'à 24 semaines si besoin est».

M. Bentaleb a cité une série de mesures visant à «améliorer les services et à simplifier les procédures, dont l'établissement de conventions avec les cliniques d'accouchement ou encore le lancement de services numériques à même de faciliter les déclarations et de permettre l'accès aux indemnités».

Au terme de son exposé, le ministre du Travail a souligné «l'engagement de l'Etat à renforcer la couverture sociale et à garantir la pérennité du système de sécurité sociale, au service des travailleurs et des assurés sociaux».

Pour sa part, le président de la Commission de la santé a qualifié ce projet de «pas important pour l'amélioration des conditions des mères algériennes, notamment celles ayant des nouveau-nés atteints de handicaps ou de maladies graves», affirmant que «cette loi constitue un nouveau jalon en matière de soutien aux personnes aux besoins spécifiques, dans le cadre des mesures sociales décidées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur de toutes les familles algériennes, particulièrement les catégories vulnérables». A l'issue de l'exposé, «les députés ont salué les efforts déployés dans ce secteur», mettant en avant les chiffres avancés par le représentant du Gouvernement, qui «traduisent la forte volonté de renforcer la politique sociale de l'Etat».

Ils ont également soulevé plusieurs préoccupations, notamment «la nécessité d'assurer une prise en charge spécifique aux enfants atteints de malformations congénitales et de handicaps mentaux, et d'accélérer la numérisation des services à travers la création de dossiers électroniques pour faciliter le suivi»

R.N.

STATUTS PARTICULIERS

Consultations au ministère de la Santé

Le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, a reçu les membres du Syndicat national des praticiens spécialistes de santé publique (SNPSSP), a indiqué hier hier un communiqué du ministère.

PAR ROSA CHAOUI

« Dans le cadre de ses rencontres consultatives avec les partenaires sociaux en vue d'améliorer les conditions socioprofessionnelles des personnels de la santé à travers le dialogue, M. Saihi a reçu, jeudi soir au siège du ministère, les membres du Syndicat national des praticiens spécialistes de santé publique (SNPSSP), en présence des cadres de l'administration centrale », a précisé le communiqué. Lors de cette rencontre, le ministre a souligné «l'importance du dialogue pour trouver des solutions aux imperfections relevées par le syndicat dans le nouveau statut particulier, en tenant compte de toutes les propositions». « Il s'agit là d'une priorité pour l'administration centrale qui est soucieuse de réunir les conditions à même de permettre à tous les personnels de la santé d'exercer dans la sérénité », a-t-il assuré. De leur côté, les membres du SNPSSP ont soulevé « une série de revendications liées notamment à l'évolution de carrière, aux promotions et aux mesures d'intégration dans les nouvelles catégories de postes », appelant à «reconsidérer les années requises pour la promotion, ainsi que le régime indemnitaire en



tenant compte des activités médicales spécialisées qu'ils exercent», a précisé la même source. Le syndicat a, par ailleurs, salué « la décision du ministre de créer une commission chargée d'examiner les imperfections relevées dans les statuts particuliers ». Les praticiens spécialistes «se réuniront avec cette commission, dès la semaine prochaine, pour discuter de leurs préoccupations plus en détail et soumettre leurs propositions». A cette

occasion, M. Saihi a réaffirmé «son soutien aux revendications des praticiens spécialistes et de l'ensemble des personnels du secteur», assurant que « les revendications de tous les syndicats seront prises en considération »

R.C.

DISPONIBILITÉ DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Ministère et partenaires sociaux se mobilisent

Le ministre délégué auprès du ministre de l'Industrie chargé de la Production pharmaceutique, Fouad Hadji, s'est réuni avec des représentants de la Confédération algérienne du patronat (CAP), de l'Union nationale des opérateurs de la Pharmacie (Unop), du Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (Snapo), et de l'Association des distributeurs pharmaceutiques (Adpha), avec qui il a évoqué la situation du marché national des médicaments et des équipements médicaux, indique jeudi un communiqué du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique.

Ces rencontres s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à réaliser la souveraineté sanitaire à travers le renforcement de la production locale de l'industrie pharmaceutique, précise la même source.

Ils ont passé en revue, lors de cette rencontre, l'état du marché national des médicaments et des équipements médicaux, tout en se focalisant sur les moyens à même de garantir la disponibilité per-

manente des produits pharmaceutiques et d'améliorer la prise en charge des patients.

A cette occasion, le ministre délégué a réaffirmé «son engagement à renforcer la production nationale comme priorité stratégique», soulignant «l'importance de la numérisation dans la traçabilité des médicaments et la régulation du marché pour assurer la qualité et la disponibilité». Il a souligné, dans ce sens, «la nécessité d'une action commune et d'une coordination étroite entre les différents acteurs pour aplanir les obstacles et parvenir à des solutions efficaces en faveur du développement de l'industrie pharmaceutique nationale, ce qui renforcera sa compétitivité et contribuera à la réalisation de la sécurité sanitaire nationale». Enfin, M. Hadji a souligné que le dialogue «restera ouvert à tous les partenaires», appelant à «poursuivre les efforts communs pour assurer des médicaments efficaces et sûrs, servant le citoyen algérien et consacrant l'approche de l'Etat visant à atteindre l'autosuffisance pharmaceutique».

R.N.

DESSALEMENT D'EAU DE MER

Mise en exploitation de la station de Ras El Oued

Le groupe pétrolier et gazier Sonatrach a annoncé, hier samedi dans un communiqué rendu public, la mise en exploitation de la station de dessalement d'eau de mer de Ras El Oued, dans la wilaya d'Oran, à l'aube de ce 1er février 2025. Le lancement de la production des premières quantités de l'eau dessalée « s'inscrit dans une série de tests qui ont débuté avec un pompage expérimental le 9 janvier 2025 et se sont poursuivis à travers les différentes sections de la station, jusqu'à atteindre les unités d'osmose inverse » précise la même source.

La réussite de cette phase « représente une avancée majeure ouvrant la voie à la phase finale, à savoir la distribution directe aux citoyens ». Rappelons que la station de dessalement de Ras El Oued, d'une capacité de production de 300 000m3 par jour, fournira de l'eau potable à trois millions de foyers dans la région ouest. Le projet est supervisé par l'AEC (Algerian Energy company), tandis que la réalisation des travaux est assurée par la Société nationale de construction et d'ingénierie. Les deux entités sont des filiales de Sonatrach.

R.N.

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

Le transport des marchandises renforcé

Le secteur des Transports va renforcer sa flotte dans le cadre de l'exportation hors hydrocarbures. Air Algérie cargo, Logitrans, Cnan et Gatma sont les compagnies qui sont appelées à mettre les bouchées doubles pour acheminer les produits destinés aux marchés extérieurs.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

En effet, les nouvelles directives émanant du ministère du Transport font état « d'accompagner les opérateurs en matière de transport pour la conquête des marchés extérieurs par les opérateurs algériens ». A ce sujet, le ministre du Transport a appelé les groupes publics du transport des marchandises à coordonner avec le secteur du commerce toutes les modalités relatives à ce volet. Les compagnies concernées sont Air Algérie Cargo, la compagnie de transport par voie terrestre Logitrans, la compagnie maritime



Cnan et son homologue Gatma. Ces dernières vont renforcer leurs flottes afin de satisfaire la demande en produits exportés hors hydrocarbures. Pour le transport aérien, Air Algérie Cargo va renforcer sa flotte en transport de marchandises. Selon son P-dg Hamza Benhamouda « la compagnie va acquérir bientôt de nouveaux avions destinés au transport Cargo et il y a lieu d'indiquer que la flotte ancienne achetée dans les années 2000 sera en partie convertie pour le transport des marchandises ». Quant à la Cnan et Gatma, il y a lieu d'indiquer que de nouvelles acquisitions dans le fret et le transport des marchandises. Le groupe algérien du transport maritime dispose déjà d'une flotte de 12 navires et 3500 conteneurs et son nouveau programme consiste à acheminer les produits algériens à travers les ports commerciaux de la Mauritanie et du Sénégal pour le marché africain. La Cnan de son côté va assurer d'autres liaisons sur la méditerranée et les pays asi-

atiques en passant par les ports commerciaux des pays du Golfe arabe. Pour ce qui est du transport par voie terrestre, la compagnie Logitrans a déjà réalisé des performances ces dernières années en acheminant 4,6 millions de tonnes de marchandises en mobilisant 3500 camions de différents gabarits à travers les routes commerciales africaines et particulièrement l'Afrique subsaharienne et de l'Ouest. Il faut retenir que les pouvoirs publics assurent la réduction des frais de transport pour toutes les exportations hors hydrocarbures avec une prise en charge également de la prime de transport qui est accordée aux opérateurs après toute fourniture de marchandises sur le fret dans les pays destinés à l'exportation. L'Etat escompte également à acquérir d'autres segments du marché africain dans sa partie tropicale et à son versant Est dans le but de dynamiser les échanges et promouvoir le produit algérien de qualité dans ces régions. F.A.

PORT D'ALGER:

Ouverture «prochaine» de quatre bureaux de change

L'entreprise portuaire d'Alger (Epal) a annoncé, jeudi dans un communiqué, l'ouverture «prochaine» de quatre bureaux de change, au niveau de la gare maritime, une démarche à même de faciliter l'opération de change pour les voyageurs.

Premiers du genre en Algérie, ces bureaux qui lanceront leurs services «bientôt», s'inscrivent dans le cadre de «la mise en œuvre de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relative à l'augmentation de l'allocation touristique au profit des citoyens algériens», précise le communiqué.

Les services de l'Epal ont consacré «des sites adaptés à l'activité de ces bureaux au niveau de la gare maritime, en adéquation avec le processus exigé dans les procédures des traversées maritimes, facilitant ainsi l'opération de change pour les voyageurs, selon la même source.

Accompagné de cadres de la Banque d'Algérie dont le directeur de la région centre et responsable du système de paiement, le vice-gouverneur de la BA, Mohamed Benbahane, avait inspecté, jeudi, les bureaux de change, où il a été accueilli par le directeur général de l'Epal, Abdelhamid Boulaam, ajoute la même source. Lors de l'inspection des bureaux, M. Benbahane s'est dit «très satisfait de la concrétisation de cette opération qui s'inscrit dans le cadre de l'application des instructions des pouvoirs publics pour la création et l'équipement des bureaux de change au profit des voyageurs au niveau de la gare maritime», selon l'Epal

R.N.

OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES (ONS), Le nouveau directeur général installé

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a installé jeudi, Taoufik Hadj Messaoud, en qualité de directeur général de l'Office national des statistiques (ONS), indique un communiqué du ministère. La cérémonie d'installation s'est déroulée au siège du ministère, en présence de ses cadres, ajoute le document.

A cette occasion, M. Faïd a souligné «le rôle stratégique de l'Office dans la production de données fiables et actualisées, indispensables à l'élaboration des politiques publiques et à l'orientation des réformes économiques».

Il a également insisté sur «l'importance d'un renforcement des capacités statistiques, en mettant l'accent sur la modernisation des outils de collecte et d'analyse des données».

Le ministre a aussi exprimé sa confiance en la capacité de M. Hadj Messaoud à «relever les défis liés à l'amélioration du système statistique national, notamment sur les axes de numérisation et de modernisation des méthodes de travail».

Il a, par ailleurs, insisté sur «l'importance d'assurer la continuité des efforts engagés pour moderniser ce secteur, tout en consolidant les acquis et en intégrant des approches innovantes». Faïd a, en outre, appelé à «mobiliser toutes les énergies disponibles et à impliquer l'ensemble des intervenants des différents secteurs, à tous les niveaux, afin de développer un système statistique performant et adapté aux exigences actuelles».

Pour sa part, M. Hadj Messaoud a affirmé sa «détermination à poursuivre les efforts engagés pour renforcer le rôle de l'ONS en matière d'éclairage des décideurs et d'information économique et sociale au service du développement du pays»

R.N.

TRANSITION VERS LE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

2025, une année charnière

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a affirmé jeudi, que 2025 sera «l'année de la technologie financière par excellence» et constituera un tournant décisif dans la transition vers le paiement électronique.

Intervenant lors d'une séance-débat organisée dans le cadre du «3e sommet sur la technologie financière et le e-commerce», le ministre a précisé que «l'année 2025 sera l'année de la technologie financière, avec les changements radicaux apportés par les différents textes de loi, dont la loi sur la monnaie et le crédit pour aller vers des banques numériques et une monnaie numérique, outre le lancement effectif du paiement électronique sous toutes ses formes».

Le ministre a salué «l'évolution rapide» du secteur du commerce électronique en Algérie, estimant qu'il était temps d'actualiser le cadre législatif de cette activité. Il a ajouté que son département est en concertation avec les ministères du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, et de la Poste et des Télécommunications, afin d'ajouter de nouveaux articles qui accompagnent les développements sur le terrain. Il a également affirmé que ses services sont ouverts aux propositions de tous les acteurs du secteur.

Ouadah a ajouté que son ministère œuvre avec la Banque d'Algérie et toutes les institutions financières à accélérer la

promulgation des textes législatifs concernant les moyens de paiement électronique, tout en renforçant l'environnement d'innovation par la création de cadres expérimentaux (Sandbox).

Le ministre a indiqué, par ailleurs, que le cadre législatif a atteint un point de stabilité dans le domaine de l'innovation, où toutes les lois prennent désormais en compte l'aspect technologique, à l'instar de la loi relative à l'auto-entrepreneur, la loi sur la monnaie et le crédit, et la loi sur les marchés publics. Toutefois, certains textes d'application sont encore absents, a-t-il dit.

Il a également insisté sur la nécessité d'entreprendre des actions de sensibilisation et d'information sur ces lois, en impliquant tous les acteurs privés et en mettant en lumière les histoires de succès dans ce domaine.

En ce qui concerne les efforts du secteur pour promouvoir l'inclusion financière, M. Ouadah a estimé que la loi sur l'auto-entrepreneur est l'une des réalisations les plus importantes du secteur, d'autant que des dizaines de milliers de jeunes en ont bénéficié.

Il a révélé que ses services collaborent avec des institutions financières pour fournir «des solutions de financement facilitant l'activité de l'auto-entrepreneur à l'avenir».

M. Ouadah a en outre rappelé les efforts de son secteur pour encourager les partenariats entre les start-up et les sociétés

nationales, se félicitant de la mise à disposition des solutions technologiques algériennes pour les entreprises algériennes, sachant que «l'importation des logiciels est désormais rare».

Il a également mis en exergue le rôle des contrats «d'innovation ouverte» qui se veut un complément des marchés publics, sachant que l'entreprise présente ses problèmes et finance les start-up ou les incubateurs d'affaires pour trouver des solutions. Au terme de son intervention, le ministre a appelé les start-up à se positionner au niveau mondial et à «investir» les marchés africains, en profitant du cadre juridique et du climat des affaires assurés par la tutelle. Cette rencontre de trois jours a vu la signature de deux conventions. La cérémonie de signature a été présidée par M. Ouadah. La 1ère convention entre la start-up «Guiddini» et l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), a pour objet, d'aider les commerçants et les artisans à intégrer le commerce électronique dans leur activité.

La seconde convention, signée entre la Société algérienne des assurances (SAA) et la start-up My TPE App, permettra d'assurer une solution logicielle pour la gestion des Terminaux de paiement électronique (TPE), au niveau des bureaux de la SAA à travers le pays, a indiqué dans une déclaration à l'APS, le directeur général de l'entreprise Guiddini, Mourad Mechta.

R.N.

MIDI

IT & TELEPHONIE

TWINBOX : les 5 avantages de la première box internet tout-en-un en Algérie

TWINBOX

Designed by DJEZZY & ALGERIE TELECOM

جازي وإتصالات الجزائر يدا بيد
لتقديم خدمات أقرب وأكثر راحة لكم!



BOX TV



ROUTEUR 4G



RÉPÉTEUR WI-FI 5



DJEZZY
جاري

Huawei révolutionne le transport urbain avec ses solutions intelligentes et connectées

Huawei révolutionne le transport urbain avec ses solutions intelligentes et connectées



Huawei Algérie a lancé le 23 janvier dernier la première session de formation de l'année 2025 dédiée aux journalistes, centrée sur les solutions innovantes de transport intelligent de Huawei. L'objectif de cette formation était d'approfondir la compréhension des journalistes sur l'impact de la numérisation et de l'intelligence artificielle dans le secteur du transport.

Lors de cette session, Huawei a mis en lumière ses solutions de transport intelligent, qui intègrent des technologies de pointe telles que la détection intelligente, le calcul en périphérie, le big data et l'analyse du flux de trafic. En effet, ces innovations visent à optimiser la gestion du trafic, à réduire les risques d'accidents et à fluidifier la circulation dans les zones urbaines.

Ainsi, les journalistes ayant participé à cette session ont eu l'opportunité de découvrir les outils

de Huawei permettant la surveillance en temps réel du trafic, le contrôle adaptatif des feux de circulation, ainsi que la détection des infractions comme le stationnement illégal et la conduite à contresens.

Solutions innovantes de Huawei : cap sur les villes de demain !

Ces technologies jouent un rôle crucial dans la modernisation des infrastructures de transport en Algérie, en soutenant l'évolution vers des villes intelligentes et une mobilité urbaine plus efficace. Elles s'inscrivent également dans la vision globale de l'Algérie pour un avenir numériquement connecté. D'ailleurs, les solutions de transport intelligent de Huawei sont déjà en place dans plus de 50 pays à travers le monde, y compris en Chine, en Égypte et en Côte d'Ivoire, contribuant ainsi à la transformation numérique des infrastructures de transport à l'échelle mondiale.

Cette session de formation fait partie de l'engagement continu de Huawei Algérie à soutenir la transformation numérique du pays. En partageant ses connaissances sur ces technologies avancées avec les journalistes,

Huawei joue un rôle clé dans la diffusion d'informations précises et approfondies, contribuant à la compréhension des évolutions qui redéfinissent l'avenir de la mobilité urbaine et des villes intelligentes en Algérie.

Transports connectés et intelligents : que propose Huawei ?

Le transport intelligent n'est plus une vision futuriste, il est déjà une réalité. Huawei se positionne en leader dans ce domaine en constante évolution. Pour intégrer des solutions de détection aux systèmes de transport, Huawei opte pour des technologies qui combinent puissance de calcul, stockage avancé ainsi qu'une infrastructure numérique de pointe. Huawei, en collaboration avec ses clients et partenaires, œuvre pour poser les bases d'un transport intelligent et connecté. L'automatisation des systèmes de gestion et de contrôle à distance facilite la connexion entre les personnes, les véhicules, les marchandises, les chantiers et les gares. Cette base numérique solide améliore la sécurité, l'efficacité des opérations et transforme les chaînes d'approvisionnement et l'industrie, en élargissant les opportunités dans chaque secteur.

Cette session de formation fait partie de l'engagement continu de Huawei Algérie à soutenir la transformation numérique du pays. En partageant ses connaissances sur ces technologies avancées avec les journalistes,

Une approche intelligente du transport permet non seulement d'augmenter la capacité des systèmes, mais aussi de renforcer la contribution des services de transport à l'économie mondiale.

Optimiser la productivité des campus et hubs

La gestion centralisée des données et la convergence des informations sur les campus de hubs offrent une meilleure productivité. Cela favorise la collaboration industrielle et stimule le développement économique au niveau régional.

Améliorer les réseaux routiers pour plus d'efficacité

Huawei offre des solutions améliorant la capacité des réseaux routiers, facilitant ainsi les flux économiques et garantissant la sécurité des transports.

Logistique et réseaux de passagers : une gestion efficace

L'optimisation des processus logistiques et des flux de passagers permet de rendre les opérations plus efficaces. Grâce à des systèmes intelligents, la sécurité et l'efficacité sont considérablement améliorées, offrant une meilleure expérience utilisateur et facilitant la vie quotidienne.

LG introduit sa gamme OLED evo : une brillance éclatante et une expérience IA sur mesure

LG Electronics (LG) a levé le voile sur sa gamme OLED evo 2025, une collection de téléviseurs révolutionnaires qui redéfinit les standards du divertissement à domicile. Parmi les nouveautés phares, on retrouve le premier OLED evo M5 véritablement sans fil au monde, ainsi que les modèles avancés OLED evo G5.

Ces téléviseurs intègrent le tout nouveau processeur α (Alpha) 11 AI Gen2 de LG, garantissant une qualité d'image exceptionnelle avec des noirs parfaits, une luminosité accrue et des fonctionnalités IA pour une expérience visuelle sur mesure.

Grâce à la technologie Brightness Booster Ultimate, les derniers téléviseurs OLED evo 2025 offrent une luminosité trois fois supérieure à celle des modèles OLED classiques. Cette avancée est rendue possible par une architecture de contrôle de la lumière améliorée et des algorithmes de renforcement de la luminosité. Chaque détail visuel, quelle que soit la luminosité ambiante, est sublimé pour une immersion totale.

OLED evo 2025 : des noirs parfaits et des couleurs réalistes

En effet, les téléviseurs OLED evo 2025 subliment chaque détail, avec la reproduction parfaite des noirs et des couleurs de façon très fidèle à la réalité, garantissant une précision inégalée et des performances stables, aussi bien dans les environnements lumineux que sombres.

Ces modèles ont obtenu plusieurs certifications prestigieuses, telles que « Noir Parfait » et « Couleur Parfaite » de UL Solutions, ainsi qu'une fidélité des couleurs à 100 % certifiée par Intertek. De plus, les téléviseurs OLED evo 2025 se distinguent aussi par leur stabilisation rapide de la luminosité et de la température des couleurs, leur permettant d'obtenir la certification « Quick Stability with Image Quality » de TÜV Rheinland qui témoigne d'une qualité d'image exceptionnelle dès l'allumage.

Une immersion cinématographique authentique

Les modèles OLED evo 4K 2025 prennent en charge le Filmmaker Mode@ avec compensation de la lumière ambiante – une version avancée du Filmmaker Mode développée en collaboration avec la communauté créative.

Cette fonctionnalité détecte avec précision les conditions d'éclairage de l'environnement de visionnage et ajuste automatiquement les paramètres d'image pour respecter l'intention originale du réalisateur, offrant ainsi une expérience cinématographique authentique dans diverses conditions d'éclairage.

TWINBOX : les 5 avantages de la première box internet tout-en-un en Algérie

La TWINBOX, lancée par Algérie Télécom et ses collaborateurs, marque une étape majeure dans l'évolution des services numériques en Algérie. Cette solution tout-en-un, la première en Algérie, combine connectivité internet, divertissement multimédia et services éducatifs dans un seul appareil. Disponible à partir de 15 900 DA, la TWINBOX promet de transformer l'expérience numérique des foyers algériens.

Voici 5 bonnes raisons de choisir la TWINBOX chez vous.

1- TWINBOX : une connectivité optimale pour un usage sans limites

La TWINBOX intègre un routeur 4G et un répéteur Wi-Fi 5. Garantissant une connexion internet fluide et stable, que ce soit via 4G ou ADSL. Avec une couverture étendue et des performances optimisées, elle répond aux besoins des foyers connectés, que ce soit pour le travail, les études ou les loisirs.

2- Divertissement premium : films, séries et sport en 4K

En outre, la TWINBOX embarque une Box TV performante, dotée d'un processeur puissant et d'une interface intuitive. Elle donne accès à une vaste bibliothèque de contenus via la plateforme TOD, incluant films, séries et événements sportifs en 4K. Les amateurs de sport peuvent suivre en direct des compétitions majeures comme la Premier League, la Liga et la Ligue 1, avec des diffusions disponibles en plusieurs langues. La télécommande Bluetooth avec commande vocale facilite la navigation, rendant l'expérience utilisateur à la fois fluide et agréable.

3- Éducation numérique : des outils d'apprentissage intelligents pour les étudiants et les enfants

De plus, la TWINBOX ne se contente pas de divertir. Elle intègre des applications éducatives locales, conçues pour



faciliter l'apprentissage en ligne. Que ce soit pour les élèves du primaire, les collégiens ou les étudiants, ces outils offrent un accès simplifié à des ressources pédagogiques de qualité. Allant des cours en ligne aux exercices interactifs. En effet, cette fonctionnalité fait de la TWINBOX un dispositif polyvalent, adapté aux familles qui cherchent à allier loisirs et éducation.

4- Gestion simple et efficace : tout sous contrôle en quelques clics avec la TWINBOX d'Algérie Télécom

Par ailleurs, avec des outils intégrés comme My Idoom et

Idoom Market, la TWINBOX simplifie la gestion des services numériques. Ces plateformes permettent aux utilisateurs de recharger leur crédit, consulter les offres disponibles et gérer leurs comptes mobiles en quelques clics. Cette centralisation des services réduit la complexité et offre une expérience utilisateur optimisée.

5- Soutien à l'écosystème numérique algérien : une box au service de l'innovation locale

La TWINBOX ne se limite pas à offrir des services de pointe. Elle joue également un rôle actif dans le développement de l'é-

cosystème numérique algérien. En encourageant les start-ups locales à enrichir son contenu et ses fonctionnalités. Ainsi, en intégrant des applications et des services développés localement, elle contribue à la digitalisation du pays tout en répondant aux besoins spécifiques des utilisateurs algériens.

En somme, la TWINBOX représente une avancée significative dans le domaine des télécommunications. De plus, en combinant connectivité, divertissement et éducation dans une seule box, Algérie Télécom répond aux attentes des foyers algériens.

L'arthroscopie

Une arthroscopie est une procédure chirurgicale réalisée pour observer et donc faire un diagnostic ou pour traiter une de vos articulations, notamment du genou. Ce qu'il faut savoir de cette opération.

Une arthroscopie est une intervention de chirurgie mini-invasive, c'est-à-dire qu'elle est réalisée sous contrôle vidéo (arthroscope) avec de petites incisions et des instruments spécialisés. Elle permet d'observer et de traiter l'intérieur des articulations avec peu de cicatrice et des suites opératoires plus simples. Cette technique a d'abord été développée pour le genou puis pour l'épaule, la cheville et le coude. L'arthroscopie est une technique courante. La plupart des interventions orthopédiques sont réalisées par voie arthroscopique. Les arthroscopies les plus souvent réalisées sont celles du genou, de l'épaule et de la cheville. Cette intervention peut être réalisée pour poser un diagnostic lorsque l'articulation est bloquée ou douloureuse par exemple. Une biopsie peut être réalisée au cours d'une arthroscopie. Elle peut également être effectuée pour traiter un problème sur une articulation.

Comment se déroule une arthroscopie ?

Se préparer à une arthroscopie
Une arthroscopie peut être effectuée sous anesthésie générale, régionale (péridurale, rachianesthésie) ou locale. Le choix de l'anesthésie dépend de la zone à opérer et de la nature de l'intervention.

L'arthroscopie en pratique

Deux petites incisions sont réalisées dans la zone à explorer pour pouvoir y faire pénétrer l'arthroscope et les instruments de chirurgie. Le



chirurgien peut alors voir votre articulation sur écran, faire un diagnostic et/ou retirer la partie endommagée ou réparer celle-ci. Les incisions sont suturées.

Se préparer à une arthroscopie du genou

Vous entrez le matin même de l'intervention à l'hôpital mais devez être à jeun. Le genou qui va être opéré est épilé.

Le plus souvent, une anesthésie locorégionale est réalisée. Deux incisions d'environ 1 cm sont réalisées de chaque côté du genou. Puis le chirurgien y introduit la caméra (arthroscope) et les instruments chirurgicaux lorsqu'il a besoin d'intervenir. Les fils sont ensuite suturés et le chirurgien vous fait un pansement, vous pose une attelle et un bas de contention (pour prévenir les risques de phlébite). Cette intervention dure 30 minutes environ. Vous sortez de l'hôpital le soir même de l'intervention (en ambulatoire) ou au bout de un/deux jours suivant la nature de l'in-

tervention.

Se préparer à une arthroscopie de l'épaule

Vous entrez à l'hôpital le matin de l'acte chirurgical, en étant à jeun.

Une arthroscopie de l'épaule est effectuée le plus souvent sous anesthésie générale accompagnée d'une anesthésie locorégionale pour diminuer les douleurs après l'intervention.

Cette intervention dure de 30 à 90 mn et est suivie d'une hospitalisation de 24/48h. Dans quels cas fait-on une arthroscopie ?

Vous pouvez avoir une arthroscopie pour faire un bilan d'une lésion d'une articulation, compléter un diagnostic (arthrose), pour faire un prélèvement de liquide articulaire ou une biopsie de membrane, pour traiter une pathologie articulaire (ablation de la partie abîmée d'un ménisque ou d'un cartilage, réparation d'un ligament...)

Arthroscopie du genou : dans quels cas ?

Une arthroscopie du genou est faite le plus souvent lorsqu'il y a une rupture du ligament croisé, à la suite d'un accident de sport, ou pour traiter des affections du ménisque, liées à un traumatisme ou au vieillissement. Une arthroscopie du genou peut également être réalisée pour effectuer un lavage articulaire (pour éliminer les particules de cartilage) si vous souffrez d'arthrose.

Arthroscopie de l'épaule : quand ?

Une arthroscopie de l'épaule peut être effectuée en cas de calcifications des tendons de l'épaule ou de l'articulation scapulaire, de lésions de la coiffe des rotateurs (groupes de 4 tendons), de luxation de l'épaule...

Après une arthroscopie Les suites opératoires d'une arthroscopie

Une arthroscopie étant une chirurgie mini-invasive, les suites opératoires sont plus courtes et plus simples que lors d'une chirurgie classique « ouverte ». Les cicatrices sont minimes et très peu douloureuses et vous pouvez reprendre rapidement vos activités.

La sortie de l'hôpital se fait le soir même de l'intervention ou le lendemain voire le surlendemain. Selon la zone opérée, une attelle, une écharpe ou des béquilles peuvent être nécessaires pendant quelques jours. L'application de glace sur la région opérée est recommandée pendant quelques jours ainsi que le repos. Une rééducation peut être prescrite pour favoriser la récupération de la mobilité et de la force musculaire.

Les résultats d'une arthroscopie

Les arthroscopies faites pour réparer des blessures sportives permettent le plus souvent de pouvoir continuer une activité sportive. Les arthroscopies effectuées pour soulager les symptômes de l'arthrite n'ont pas d'effet à long terme.

Anne-Sophie Glover-Bondeau



TAMANRASSET : TÉLÉCOMMUNICATIONS

Plusieurs projets en perspective pour désenclaver les régions frontalières

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid-Ali Zerrouki, a indiqué, jeudi à Tamanrasset, que "l'Etat accorde une grande importance à la concrétisation des projets de télécommunications à l'effet de désenclaver les régions frontalières".



"La concrétisation des projets de télécommunications, tous programmes confondus, revêt une importance particulière de la part de l'Etat en vue de désenclaver les régions frontalières, à l'extrême Sud du pays, y compris la wilaya de Tamanrasset qui jouit d'une position stratégique", a affirmé M. Zerrouki en marge de sa visite de travail dans cette wilaya.

Le ministre a affirmé que ces programmes consistent en l'amélioration des services de la téléphonie fixe, le développement des prestations des réseaux de téléphonie mobile et le raccordement en fibre optique.

Le raccordement en fibre optique a atteint un taux de

42% dans la wilaya de Tamanrasset, un taux qualifié d'important, au vu de l'importance de cette wilaya en tant que "porte de l'Afrique et de l'intérêt qu'elle suscite en matière de désenclavement, à l'instar des autres régions du Sud", a-t-il ajouté.

Le ministre a révélé, dans ce cadre, que "l'opérateur de téléphonie mobile Mobilis entend créer, pour améliorer ses prestations, 34 stations dans cette wilaya".

Le secteur de la poste sera, lui, renforcé à Tamanrasset de neuf distributeurs automatiques de billets de banque (DAB) pour satisfaire les besoins de cette wilaya qui jouit d'une des meilleures couvertures du pays en termes

de densité postale, avec un ratio de moins de 5.000 habitants par bureau de poste.

Faisant le point sur le secteur de la Poste et des Télécommunications dans la wilaya de Tamanrasset, les responsables locaux ont relevé que le secteur compte 33 bureaux de poste, dont trois bureaux mobiles, totalisant 79 guichets, localisés au niveau des cinq communes de la wilaya, en plus de la réalisation en cours de six nouveaux bureaux dans différentes zones de la wilaya.

D'après les explications fournies par les responsables du secteur, la wilaya a bénéficié du raccordement à l'Internet de 102 écoles primaires, 27 collèges et 130 lycées.

Le ministre a instruit, à ce titre, les opérateurs de téléphonie mobile de fournir les prestations d'Internet aux six établissements éducatifs restants.

Lors de cette visite de travail, M. Zerrouki a procédé, au niveau de la cité des 1.028 logements à Adriane (Tamanrasset), à l'inauguration du nouveau siège de la direction opérationnelle d'Algérie-Télécoms, avant de donner le coup d'envoi de l'opération de conversion à la fibre optique du réseau de connexion à l'Internet.

Il s'est également rendu au village de Tagrembait (15 km de Tamanrasset), pour lancer le projet de raccordement de cette localité au réseau télé-

phonique, et a exhorté les responsables de l'opérateur Djezzy à œuvrer à la couverture des routes reliant les localités ciblées par le programme de désenclavement téléphonique.

Le projet en question, a-t-on expliqué, prévoit la réalisation, durant le premier semestre de l'année en cours, de 53 sites d'implantation d'antennes à travers les différentes localités de la wilaya de Tamanrasset.

Le ministre a procédé, en outre, à l'inauguration, à la cité Imechoun, à Tamanrasset, du siège de la direction de l'unité de la Poste et d'un nouveau bureau de poste, ainsi qu'une station relevant de l'opérateur Djezzy, sur un total de 52 unités retenues pour la wilaya dans le cadre des programmes de désenclavement de la région.

Après avoir procédé à la mise en service d'un bureau d'Algérie-Poste ayant été réhabilité à Abalessa, daïra de Silet, le ministre a clôturé sa tournée de travail par la visite des agences commerciales des opérateurs de téléphonie mobile où il a reçu d'amples informations sur leurs activités, avant de présider une séance de travail avec les responsables locaux du secteur.

MASCARA

Le chahid Cheriet Ali-Cherif, un modèle de résistance

Le chahid et héros de la Guerre de libération nationale, Cheriet Ali-Cherif, originaire de la ville de Sig (Mascara), dernier chahid exécuté à la guillotine par le colonisateur français le 28 janvier 1958, est un "modèle de résistance et de défi", a déclaré l'enseignant en Histoire moderne et contemporaine de l'Algérie à l'université Mustapha-Stambouli de Mascara, Lahcen Djaker.

Djaker a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que le héros Ali Cherif était un révolutionnaire hors pair. Son intelligence et son habileté mettaient en déroute la police coloniale, constamment lancée à sa recherche.

Selon le chercheur, le chahid était un des responsables des opérations armées dans la ville d'Oran et certaines régions de la wilaya de Mascara, notamment à Sig où il a recruté nombre de jeunes pour les préparer à rejoindre les rangs de l'Armée de libération nationale.

Il a également expliqué que le martyr a joué un rôle majeur dans la prépara-

tion de la Guerre de libération nationale dans l'ouest du pays, notamment à Oran et Mascara, en tant que membre actif du Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action (CRUA).

Sa formation a débuté lorsqu'il a rejoint les Scouts musulmans algériens (SMA) et côtoyé des militants du mouvement national, parmi lesquels le martyr Ahmed Zabana, qui fut, pour lui, une source d'inspiration. Ensemble, les deux martyrs ont formé la première cellule de préparation à la glorieuse Guerre de libération à Oran et Mascara.

Un leader au parcours exemplaire

Pour sa part, la Direction locale des moudjahidine et des ayants droit a indiqué que Cheriet Ali Cherif, né le 6 août 1931 à Sig, a grandi dans une famille pauvre composée d'une fratrie de sept enfants dont il était le quatrième. Le martyr avait rejoint l'école primaire où il a étudié pendant quatre ans, avant de la quitter pour rejoindre les SMA, où il a appris l'amour de la

patrie. Il a travaillé comme vulcanisateur (réparation de pneus), puis comme maçon pour subvenir aux besoins de sa famille. Il s'est ensuite installé à Oran où il est devenu un membre actif du Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action.

Il a été nommé responsable des opérations armées dans cette ville. Dans la nuit du 1er novembre 1954, il a dirigé un groupe chargé de l'attaque contre la caserne du quartier d'Eckmuhl (aujourd'hui quartier Mahieddine) à Oran, visant à s'emparer des armes et équipements militaires dans le cadre des attaques planifiées par les dirigeants de la Révolution dans l'ouest du pays.

Arrêté par les forces coloniales françaises le 11 novembre 1954 dans le quartier d'El-Hamri à Oran, il a subi les pires tortures avant d'être jugé par le tribunal militaire français de la même ville, qui l'a condamné à mort, le 18 décembre 1955.

Le chahid a été détenu dans la prison centrale d'Oran, attendant son exécu-

tion par la guillotine, pendant 36 mois. Le 28 janvier 1958, à cinq heures du matin, le martyr a été exécuté avec son compagnon de cellule, le martyr Selmani Chaâbane, à la guillotine.

Selon des documents historiques anciens, les avocats présents lors de l'exécution ont été stupéfaits par son courage, notamment lorsqu'un sourire s'est dessiné sur son visage à la vue de la guillotine. Il s'est tourné vers ses bourreaux, leur disant : "Je vous remercie tous, vous et tous les juges, de m'avoir permis de sacrifier ma vie pour l'Algérie. C'est un grand honneur que vous m'avez fait et je vais vous montrer comment un Algérien sait mourir pour sa patrie". Il a ensuite scandé trois fois "Allah Akbar", avant de poser sa tête sur la lame de la guillotine.

En hommage à ce héros, la wilaya de Mascara célèbre, chaque année, le 28 janvier, l'anniversaire de son martyr pour rappeler ses sacrifices et son combat pour la liberté et l'indépendance du pays.

COMMISSION INTERGOUVERNEMENTALE MIXTE ALGÉRO-RUSSE

Signature de 9 accords et mémorandums d'entente dans plusieurs domaines

Les travaux de la 12e session de la Commission intergouvernementale mixte algéro-russe de coopération économique, commerciale, scientifique et technique, tenus, jeudi à Alger, ont été couronnés par la signature de neuf accords, sous la supervision du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Youcef Cherfa, et du vice-Premier ministre russe, M. Dmitry Patrushev.



La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, du vice-ministre russe des Sciences et de l'Enseignement supérieur, Konstantin Moguilevsky, de l'ambassadeur d'Algérie en Russie, Boumédiène Guennad, du directeur général Europe au ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Toufik Djouama, du chargé d'affaires à l'ambassade de Russie, Alexey Kotcheshkov, ainsi que des cadres des deux pays. La cérémonie a débuté par la signature du procès-verbal de la 12e session de la Commission intergouvernementale mixte par les présidents de la commission, en l'occurrence

MM. Cherfa et Patrushev. MM. Baddari et Moguilevsky ont ensuite signé un accord portant reconnaissance mutuelle des études, qualifications, diplômes et grades universitaires, ainsi qu'un mémorandum d'entente dans le domaine de l'enseignement supérieur et des sciences. De leur côté, le directeur général de l'Institut algérien de normalisation (Ienor), M. Djamal Hales, et son homologue russe, directeur de l'Agence fédérale pour la régulation technique et la métrologie, M. Anton Shalaev, ont signé un mémorandum d'entente dans le domaine de la normalisation et de l'évaluation de la conformité entre les deux établissements. Des accords de coopération entre l'Université des Sciences et de la Technologie Houari-Boumediene

(USTHB) et l'Université de Mostaganem Abdelhamid-Ben Badis (UMAB) ont également été signés avec l'Université polytechnique de Saint-Petersbourg, portant échange d'étudiants, ainsi qu'un autre accord sur l'adhésion au Réseau d'universités Russo-Africain (RAFU).

Des accords de coopération ont aussi été signés par l'Ecole nationale supérieure des sciences de la nano et des nanotechnologies, l'Université d'Alger 2 et l'Université d'Oran 2 avec l'Université polytechnique de Saint-Petersbourg, ainsi qu'entre l'Ecole normale supérieure de Bou Saâda et l'Université russe de Naberezhnye Chelny. Au terme de la cérémonie de signature, M. Cherfa a salué le succès de la 12e session de la commission mixte, soulignant qu'"elle a permis

aux deux parties de procéder à une évaluation complète des différents aspects de la coopération bilatérale". Cela reflète, a-t-il dit, "le souci de tirer pleinement parti du potentiel de coopération entre les deux pays dans plusieurs domaines, à la faveur de la convergence des vues et des conceptions concernant les questions abordées lors des rencontres". Le ministre a appelé, en outre, à poursuivre le renforcement de la coopération algéro-russe à travers la concrétisation de projets d'investissement communs sur une base gagnant-gagnant et à accompagner les opérateurs économiques des deux pays pour l'établissement de partenariats bilatéraux et la concrétisation de projets d'investissement structurant et productifs. De son côté, M. Patrushev a salué les conclusions des travaux de cette session et des entretiens bilatéraux tenus en marge de l'événement, mettant en avant la volonté de son pays de renforcer les relations de coopération bilatérale, notamment dans les domaines économiques. Le responsable russe a également réaffirmé la volonté de son pays d'"étendre la coopération bilatérale à d'autres secteurs techniques, culturels, scientifiques et sportifs", soulignant que la Russie "est prête à augmenter le nombre de bourses pour les étudiants algériens souhaitant poursuivre leurs études dans les universités russes, qui forment actuellement 2.000 étudiants algériens".

ENVIRONNEMENT/ENTREPRISES

Investir dans la biodiversité pour pérenniser l'activité économique

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali, a appelé, jeudi à Alger, les sociétés économiques à investir dans la biodiversité, étant un domaine à même de préserver les ressources de production des entreprises et d'assurer, par conséquent, la pérennité de leurs activités économiques. Présidant un atelier d'information et de sensibilisation au profit des représentants des entreprises nationales et internationales, sur la Stratégie et le Plan d'actions nationaux pour la Biodiversité alignés avec le Cadre Mondial de Kunming Montréal (CMB), la ministre a indiqué que "l'investissement dans la préservation de la biodiversité n'est pas un simple coût supplémentaire, mais plutôt un investissement durable permettant de pérenniser l'activité économique et de promouvoir la concurrence sur les marchés mondiaux où la demande sur les produits éco-responsables est de plus en plus croissante". "Nous sommes convaincus que les sociétés qui investissent dans la préservation de la biodiversité ne protègent pas seulement leurs ressources de

production, mais seront en mesure de renforcer leur compétitivité sur les marchés locaux et internationaux", a affirmé la ministre, pour qui, le partenariat public-privé constitue la pierre angulaire pour le succès des efforts nationaux en la matière.

Pour ce faire, la ministre a appelé les sociétés économiques à contribuer à la mise en œuvre de la stratégie nationale pour la biodiversité, étant un acteur économique impactant directement ou indirectement la biodiversité et les écosystèmes.

La responsable a, en outre, mis en avant l'importance des deux secteurs public et privé dans la concrétisation de cette stratégie, notant que les sociétés s'appuient, de manière directe ou indirecte, sur les services des écosystèmes. Mme Djilali a rappelé, à cette occasion, les engagements internationaux de l'Algérie dans le domaine de l'environnement, à travers l'adoption de stratégies et de plan d'action nationaux, à même de renforcer la préservation de la biodiversité, la dernière en date étant la stratégie et le plan nationaux 2025-2030, alignés sur les

objectifs mondiaux. Cette stratégie a été élaborée suivant une approche participative et intégrée, impliquant tous les secteurs, ainsi que la société civile, tout en ouvrant la voie aux citoyens pour y contribuer via le portail électronique officiel du ministère, a-t-elle révélé.

La ministre a souligné que cette stratégie qui réaffirme l'engagement de l'Algérie à préserver la biodiversité, insiste sur l'action collective et la coopération entre les différentes parties concernées pour garantir son succès et sa mise en œuvre sur le terrain.

De son côté, la représentante résidente du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) en Algérie, Mme Natasha Van Rijn, a relevé l'importance de cet atelier qui contribue au renforcement du dialogue et à la sensibilisation à la stratégie nationale pour la biodiversité, s'inscrivant dans le cadre du CMB de Kunming-Montréal, approuvé par les Nations Unies en 2022, définissant une feuille de route pour réduire les menaces pesant sur la biodiversité.

Elle a expliqué que l'objectif principal

de l'atelier était d'élaborer un plan devant protéger et promouvoir la biodiversité en Algérie, tout en adaptant ce processus aux objectifs du CMB.

Lors des travaux de l'atelier, les intervenants ont tiré la sonnette d'alarme sur la perte de la biodiversité dans le monde qui a atteint un niveau inédit et historique durant les cinq dernières décennies, d'où la dégradation des écosystèmes et l'augmentation, par mille, du taux d'extinction des espèces par rapport au taux naturel, appelant à une action urgente pour relever ces défis environnementaux.

La rencontre a vu la participation de directeurs généraux et de représentants d'instances publiques et privées nationales et étrangères en Algérie, ainsi que de représentants de différents départements ministériels.

Les participants ont présenté et débattu autour des mécanismes permettant aux entreprises de contribuer à la mise en œuvre de la stratégie, et sont convenus de la mise en place d'un cadre commun garantissant la durabilité de la participation des entreprises à la protection de la biodiversité.

La Palestine appelle à rejoindre le Groupe de La Haye

La Palestine appelle à rejoindre le Groupe de La Haye, crée pour soutenir cette cause juste, répondre aux menaces contre la CPI et discuter l'engagement au droit international.

Le Conseil national palestinien (CNP, parlement) salue cette initiative et affirme que cette mesure reflète l'engagement de la communauté internationale envers les principes de justice et du droit international et renforce les efforts visant à traduire en justice les responsables des crimes et violations commis contre le peuple palestinien. Dans un communiqué relayé samedi par l'agence de presse Wafa, le CNP ajoute que le soutien international croissant à la Palestine est un message clair que le monde refusait de saper les travaux de la Cour pénale internationale (CPI) ou de saper son rôle dans l'obtention de la justice internationale.

Les neuf États remerciés

Le Conseil national palestinien remercie les neuf États que sont la Malaisie, le Belize, la Bolivie, le Chili, la Colombie, le Honduras, la Namibie, le Sénégal et l'Afrique du Sud, le pays qui a engagé, fin 2023, une procédure devant la CPI accusant l'entité sioniste de commettre un génocide à Gaza. Le Parlement palestinien appelle, dans son communiqué, tous les autres États à se joindre à cette initiative et à continuer de travailler ensemble pour soutenir les droits légitimes du peuple palestinien, surtout compte tenu des défis et pressions auxquels sont confrontés les institutions internationales impliquées dans l'application de la justice



internationale ainsi que l'ampleur des crimes commis par les forces d'occupation sioniste et de leur rébellion contre le droit international.

Une avancée importante

Pour sa part, le ministère palestinien des Affaires étrangères a salué la création du Groupe de La Haye et sa déclaration historique, adoptée après d'étroites consultations avec la Palestine, selon Wafa. Il estime, aussi, que cette déclaration représente une avancée importante dans l'action collective des États et des dirigeants mondiaux pour protéger et renforcer le droit international et les institutions internationales à un moment où ils sont confrontés à de graves menaces. La diplomatie palestinienne ajoute, selon la même source, que la responsabilité est la pierre angulaire de la justice et que le Groupe de La Haye s'est engagé à atteindre ces deux

objectifs en Palestine afin de protéger et de préserver les fondements du système international basé sur des règles.

Un engagement courageux

Cet engagement courageux et fondé sur des principes de l'attachement profond des membres aux valeurs fondamentales incarnées par le droit international, qui rejettent l'exceptionnalisme et l'impunité comme caractéristiques du chaos et de l'instabilité mondiaux, souligne le Ministère. Cette annonce intervient, note la diplomatie palestinienne, à un moment où certains acteurs internationaux menacent de saper l'ensemble du système international afin de préserver l'exceptionnalisme, la criminalité et l'impunité de l'entité sioniste. Cette campagne dangereuse constitue une menace pour la stabilité mondiale, ne peut être ignorée et ne doit pas être autorisée à prendre le dessus, sou-

ligné-t-il. Le ministère palestinien des Affaires étrangères affirme, selon Wafa, que l'État de Palestine continuera à défendre ces principes qui reflètent les valeurs fondamentales du peuple palestinien. Il assure que la responsabilité de tous les crimes et de tous les criminels sont le seul espoir pour que l'humanité se préserve, et la Palestine travaillera avec tous les partenaires pour atteindre cet objectif.

La diplomatie palestinienne appelle, enfin, tous les pays qui partagent cet engagement à rejoindre cette importante alliance mondiale pour la justice. Selon des informations relayées par des médias, la CPI est sous pression, américaine et sioniste, depuis l'émission, en novembre dernier, de deux mandats d'arrêts internationaux contre le Premier ministre sioniste, Benjamin Netanyahu, et l'ex-ministre sioniste de la Défense, Yoav Gallant.

700 morts en une cinq jours de combats à Goma (RDC)

700 personnes, au moins, ont été tuées et 2.800 blessées lors des combats pour le contrôle de la ville de Goma dans l'est de la RD Congo entre. Ce sinistre bilan est établi dans la période s'étalant entre dimanche et jeudi dernier, a indiqué ven-

dredi le porte-parole de l'ONU. «L'Organisation mondiale de la Santé et ses partenaires, avec le gouvernement, ont mené une évaluation, entre le 26 janvier et hier, et rapportent que 700 personnes ont été tuées et 2.800 blessées», a déclaré Stéphane

Dujarric, estimant que ces chiffres «devraient augmenter». Conquête cette semaine par le groupe armé M23 et l'armée rwandaise, Goma, ville du Nord-Kivu, où «la situation reste tendue et volatile, avec des tirs occasionnels», est globale-

ment plus calme, a commenté de son côté le chef des opérations de maintien de la paix de l'ONU Jean-Pierre Lacroix. Intervenant lors d'une conférence de presse, JP Lacroix a souligné que des problèmes «sont causés par les munitions

non explosées après plusieurs jours de combat». Il s'est d'autre part inquiété de l'avancée du M23 et des forces rwandaises désormais vers le sud, vers la grande ville de Bukavu dans le Sud-Kivu.

Crash d'un avion sanitaire à Philadelphie

Crash d'un avion sanitaire, vendredi, avec 6 Mexicains à son bord à Philadelphie, provoquant des incendies dans cette ville de l'est des États-Unis. Cet incident survient 2 jours après la collision entre un avion de ligne et un hélicoptère à Washington, qui a coûté la vie à 67 personnes.

6 Mexicains à bord, dont une enfant

Des images vidéo ont montré le biréacteur descendant à pic vers une zone résidentielle et une énorme boule de feu au moment de l'impact. Selon l'Administration fédérale de l'aviation (FAA), l'appareil était un Learjet 55 – un avion d'affaires américano-français – qui avait décollé de l'aéroport de Northeast

Philadelphia à destination de Branson, dans le Missouri. L'accident s'est produit peu après 18H00 (23H00 GMT).

Les 6 victimes sont des Mexicains, a indiqué le ministère mexicain des Affaires étrangères. Le jet transportait une petite fille qui avait «reçu un traitement médical lui ayant sauvé la vie» et devait rentrer au Mexique, a expliqué à NBC Shai Gold, le propriétaire de l'entreprise d'aviation impliquée, Jet Rescue Air Ambulance. Les autres personnes à bord étaient sa mère, un pilote, un copilote, un médecin et un infirmier, a-t-il ajouté.

«La patiente avait été soignée à l'hôpital Shriners Children's de Philadelphie et était transportée vers son pays d'origine, le Mexique», a confirmé à l'AFP Mel Bower, porte-parole de l'établissement. Le crash a mis le feu à de nombreux bâti-

ments et véhicules dans les environs du Roosevelt Mall, un centre commercial du nord-est de Philadelphie. Cet accident survient alors que les États-Unis sont encore choqués par la pire catastrophe aérienne dans le pays depuis 2001: 67 personnes sont mortes mercredi, lorsqu'un hélicoptère militaire a percuté un avion de ligne en plein vol au-dessus de l'aéroport Ronald-Reagan de Washington. Les sauveteurs n'ont pour l'instant repêché que 41 corps dans les eaux glacées du fleuve Potomac et les recherches se poursuivent.

La boîte noire de l'hélicoptère retrouvée

La boîte noire de l'hélicoptère a été retrouvée, ont annoncé vendredi soir les autorités. Les deux enregistreurs de vol du

Bombardier avaient eux déjà été repêchés jeudi soir. Leur exploitation par l'Agence américaine de sécurité des transports (NTSB), qui mène l'enquête, va être scrutée de près. Car Donald Trump a polémique immédiatement après la catastrophe, en l'attribuant aux politiques de diversité défendues par la gauche.

Elles seraient selon lui à l'origine de cet accident, car elles empêcheraient d'embaucher du personnel «compétent».

Des spéculations condamnées par les démocrates, mais aussi par certains pilotes comme Chesley Sullenberger, célèbre aux États-Unis pour avoir fait atterrir en catastrophe un avion endommagé sur le fleuve Hudson à New York en 2009. Il s'est dit vendredi «dégouté» mais «pas surpris» par les propos du président républicain.

R. I. / Agences

La stabilité, leitmotiv du développement des instances footballistiques

La stabilité, leitmotiv du développement des instances footballistiques. L'heure du renouvellement des instances footballistiques a sonné. Mais dans la continuité.

Les présidents en exercice, élus ou intérimaires, sont assurés de poursuivre leur mission à l'occasion des prochaines assemblées générales électorales. La Fédération algérienne de football (FAF), sous la conduite du président sortant, Walid Saâdi, la Ligue de football professionnel (LFP) et la Ligue de football amateur (LNFA), dont la gestion a été confiée provisoirement à Amine Mesloug et Ahmed Kharchi respectivement, ne devront pas, en effet, changer de main.

Saâdi, Mesloug et Kharchi ambitionnent le changement



Les dirigeants en question ont la certitude d'être reconduits pour un mandat olympique (2025/2028). D'autant plus qu'ils sont, après délibération des commissions compétentes, déclarés candidats uniques. Les 3 structures en question, organismes majeurs dans le développement du football d'élite, tiendront, rappelle-t-on, leurs élections dans le courant du mois. Si l'as-



semblée générale extraordinaire (AGE) de la FAF est programmée le 25 février prochain, celles de la LNFA et de la LFP auront lieu successivement les 4 et 5 du même mois.

Il n'y a aucune raison de penser à une «fermeture» de la course vers la présidence de ces instances ; la voie était ouverte, dans le strict respect de la démocratie, à toute personne remplissant les nouveaux critères d'éligibilité, approuvés lors de l'assemblée générale extraordinaire (AGEX) de la Fédération. Les potentiels candidats avaient la latitude et le temps pour briguer la présidence de l'un des organismes en question. Mais personne ne s'est manifesté, voire même exprimé son «projet de candidature». Saâdi, Mesloug et Kharchi furent les seuls acteurs de la discipline à avoir annoncé vouloir briguer un mandat olympique. Un quadriennat qui devra leur permettre de mener à terme leur projet de restructuration, fondamental à l'éradication des anciennes pratiques nuisibles, marquées par l'archaïsme dans la gestion. Et c'est à la lumière de ce constat négatif, d'ailleurs, que le président de la FAF, Walid Saâdi, a concocté sa stratégie

d'assainissement et de refondation du football national.

Au lendemain de son élection en septembre 2023 pour terminer le mandat (2021-2024), amorcé par Charaf Eddine Amara (15 avril 2021 – 7 juillet 2022) et à qui succèdera Djahid Zefizef (7 juillet 2022 – 16 juillet 2023), Walid Saâdi a pris plusieurs décisions fermes en mettant fin aux fonctions d'Abdelkrim Medouar (LFP) et, quelques semaines après, à celles d'Ali Malek (LNFA). Amine Mesloug et Ahmed Kharchi ont assuré la gestion de ces structures, incarnant la nouvelle vision managériale introduite par la direction de la FAF.

Dans sa dernière sortie médiatique à l'occasion de l'AGEX de la FAF, Walid Sadi a beaucoup insisté sur la stabilité, qui constitue l'un des fondamentaux du développement durable de la discipline. D'autres projets prometteurs sont inscrits dans sa feuille de route, dans la perspective surtout de libérer la voie à l'émergence d'une ressource humaine compétente, rempart contre ceux qui se nourrissent de l'incertitude.

CYCLISME

88 coureurs cyclistes sur la ligne de départ du Tour des Zibans

88 coureurs cyclistes sur la ligne de départ du Tour des Zibans. Le coup d'envoi du tour national des Zibans de cyclisme a été donné vendredi à partir de la commune d'El Kantara (60 Km au nord de la wilaya de Biskra).

Les cyclistes représentant 17 clubs de plusieurs wilayas du pays se disputent durant les 2 étapes de cette compétition de 2 jours les 3 premières places dont la première étape se déroule vendredi sur un circuit fermé tout au long du chemin des touristes de la ville d'El Kantara sur 105 Km, a indiqué à l'APS, le président de la ligue de wilaya de cyclisme, Mohamed Said Abdayem.

La 2e étape est prévue samedi à partir

de la ville de Biskra en passant par les communes d'El Hadjeb, Bouchagroun, Lichana, Tolga et El Outaya pour rejoindre la commune d'El Kantara sur 115 Km, selon la même source. Cette compétition s'inscrit dans le cadre des préparatifs en prévision du tour d'Algérie international de cyclisme dont le coup d'envoi sera donné à Tunis le 8 février prochain, a-t-on indiqué.

Le tour national des Zibans de Cyclisme est organisé par la ligue locale de cyclisme en coordination avec la Fédération algérienne de cyclisme (FAC) et la direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya de Biskra.



Premier stage de la sélection A' du 17 au 25 mars 2025

La sélection algérienne des joueurs locaux (A'), effectuera son premier stage de préparation sous la houlette du nouvel entraîneur, Madjid Bougherra.

En effet, le coach reprendra du service avec ses joueurs pendant la prochaine date Fifa, allant du 17 au 25 mars 2025, a annoncé vendredi la Fédération algérienne de football (FAF).

Ce stage de préparation est destiné à préparer aussi bien les barrages du prochain Championnat d'Afrique des nations (CHAN-2025) prévu du 2 au 30 août en Ouganda-Tanzanie- Kenya, que la prochaine Coupe arabe de la FIFA 2025, qui se déroulera du 1er au 18 décembre au Qatar.

Pour rappel, l'ancien capitaine des Verts avait conduit la sélection nationale (A') à la consécration finale lors de la première édition de la Coupe arabe de la FIFA, organisée en 2021 au Qatar, en battant en finale la Tunisie 2-0.

Le sélectionneur Bougherra a également atteint la finale du CHAN 2023, organisé en Algérie, perdue face au Sénégal (0-0, 4-5aux t.a.b).

L'ancien capitaine des Verts, avait quitté le poste de sélectionneur de la sélection (A'), en octobre 2023 pour une expérience avec le club qatari d'Al Markhiya, qu'il a quitté en été 2024, après sa relégation en 2e division.

Avant cela, Bougherra avait dirigé les moins de 23 ans du club qatari d'Al Duhaïl (2017-2019), et la formation émiratie d'Al Fujairah SC (2019-2020).

Depuis la mi-décembre 2024, Bougherra est de retour aux commandes de la sélection nationale (A'). Il a pris ses fonctions de manière officielle le 2 janvier courant, avec l'objectif de mettre en place «une équipe performante», en prévision des deux rendez-vous phares de 2025 : la CHAN et la Coupe arabe de la Fifa.

NEW YORK UNITÉ SPÉCIALE



21h25

TMC

Les inspecteurs Olivia Benson et Elliot Stabler enquêtent sur l'attaque dont a été victime un employé d'une société apparemment sans histoire qui a été retrouvé blessé dans un parking, un couteau planté dans l'aine. Ils ne tardent pas à découvrir qu'il fréquentait un club échangiste où il s'était follement épris d'une jeune femme, Cassandra. Le jour même, il s'était violemment battu avec l'ex-petit ami de Cassandra, jaloux et violent.

IMPOSSIBLE - PAULINE DÉROULÈDE



21h10

CANAL+

Triple championne de France de tennis en fauteuil 2021, 2022 et 2023, Pauline Déroulède a été porte-drapeau de la délégation française des jeux Paralympiques en 2024. En 2018, elle a été renversée sur un trottoir à Paris par une voiture et a perdu sa jambe gauche. Après un an d'hospitalisation l'ancienne professeure de tennis décide d'entamer une carrière professionnelle de tennis en fauteuil et milite activement pour la reconnaissance pour les personnes handicapées en donnant des conférences et en participant à des émissions dans le paysage audiovisuel français. L'athlète évoque son parcours, et son combat dans ce documentaire portrait.

MOURIR PEUT ATTENDRE



21h10

•2

James Bond a quitté les services secrets et coule des jours heureux en Jamaïque. Mais sa tranquillité est de courte durée, car son vieil ami Felix Leiter de la CIA débarque pour solliciter son aide : il s'agit de sauver un scientifique qui vient d'être kidnappé. Mais la mission se révèle bien plus dangereuse que prévu et Bond se retrouve aux trousses d'un mystérieux ennemi détenant de redoutables armes technologiques..

BOUTCHOU



21h05

W9

Paul et Virginie viennent d'avoir un petit garçon. Heureux de découvrir leur nouvelle vie de jeunes parents, ils n'imaginaient pas que leur enfant allait devenir l'enjeu d'une lutte sans merci entre les grands-parents. Pour gagner l'exclusivité du petit adoré et convaincre leurs enfants de vivre près de chez eux, Paris pour les uns, le sud pour les autres, grands-pères et grand-mères sont prêts à mettre en place tous les stratagèmes les plus impitoyables pour garder leur petite famille.



LA SÉLECTION DE MIDI LIBRE

LA COULEUR DE L'ARGENT



21h00

arte

Eddie Felson, ancien roi du billard désormais à la retraite, prend sous sa coupe le jeune Vincent, qui lui rappelle ses vertes années. Eddie entraîne Vincent dans une grande tournée des salles de billard et lui apprend tous ses secrets. L'élève dépassera-t-il le maître ?

OLONISATION, UNE HISTOIRE FRANÇAISE



21h05

•5

Avec la conquête de l'Algérie en 1830, c'est un siècle d'expansion sans précédent qui s'ouvre sur les territoires africains puis en Asie. Une expansion menée au nom du « progrès » et de la « mission civilisatrice » de la France. Mais, en réalité, cette extension territoriale française a été, partout, le fruit de conquêtes militaires particulièrement violentes. Car là où la France a tenté de planter son drapeau, elle a dû faire face à une résistance acharnée, de l'Algérie à l'Afrique noire, puis de l'Indochine au Maroc.

LES SECRETS DU PARANORMAL MAGAZINE



21h10

N2J

Une famille est confrontée à des manifestations surnaturelles dans sa maison. Lors d'un voyage dans le temps, deux touristes anglaises affirment avoir vu des fantômes dans les jardins de Versailles. À Saint-Louis, un hôtel serait hanté par un esprit qui pousserait les clients à se suicider. Hollywood s'inspire de ces phénomènes surnaturels pour ses films, à l'instar de Stanley Kubrick, qui se serait inspirés de faits réels pour son film Shining, tout comme James Wan, dont le film d'horreur Conjuring, serait également inspiré d'évènements surnaturels.

CANDICE RENOIR



21h05

Chérie 25

Olivier Montfort, directeur d'une agence immobilière, est retrouvé mort dans sa piscine. La victime a reçu plusieurs décharges électriques émanant d'un Taser lui appartenant. Mais l'arme - habituellement rangée dans son bureau - est introuvable. Agathe Clavel, son associée, est effondrée. La veille, ils avaient fêté l'ouverture d'une agence à San Francisco et l'arrivée d'un nouveau codirecteur. Candice découvre qu'Olivier et Agathe ont été amants. La commandante de police devine que la jeune femme n'a pas apprécié qu'il la quittât et prit un nouvel associé.

Web : www.lemidi-dz.com

MIDI LIBRE

Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Standard : 028.13.30.56
Rédaction : Tél-Fax : 028.13.30.56
Publicité : Tél-Fax : 028.13.30.56
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	06:21
Dohr	13:02
Asr	15:53
Maghreb	18:18
Icha	19:38

AGO DE LA FAF

ADOPTION À L'UNANIMITÉ DES BILANS MORAL ET FINANCIER DE L'EXERCICE 2024

Les membres de l'assemblée générale de la Fédération algérienne de football (FAF), réunis hier samedi au Cercle National de l'Armée à Beni Messous (Alger) en session ordinaire (AGO), ont adopté à l'unanimité les bilans moral et financier de l'exercice 2024.

L'AG ordinaire de la FAF, qui a vu la présence de 70 membres au droit de vote, a débuté par la traditionnelle cérémonie de remise des distinctions honorifiques aux personnalités sportives ayant sacrifié leur carrière au service du football algérien.

Le ministre des Sports et président de la FAF, Walid Sadi, a remis des distinctions à Mohamed Hansal, ancien arbitre international, Saïd Allik, ancien président de l'USM Alger et Mohamed Sekfali, ex-président de la ligue de Guelma.

Les anciens internationaux du MC Alger, Ali Benchikh et Omar Betrouni, ainsi que Abdelhamid Sadmi, ancien latéral droit de la JS Kabylie et de l'équipe nationale, ont été également récompensés par la FAF.

Deux autres personnalités sportives ont reçu des distinctions honorifiques. Il s'agit d'Abdelaziz Zouaoui, journaliste à la retraite de la Télévision algérienne et Mokhtar Kalem, ancien joueur du CR Belouizdad et de l'équipe nationale.



Les personnalités concernées ont été honorées par des maillots floqués de Zellige algérien. Les membres de l'AG ont procédé ensuite à l'adoption, à l'unanimité, des bilans moral et financier de l'exercice 2024. En marge des travaux de l'AG qui se sont déroulés à huis clos, le président de la FAF a remercié les membres qui ont adopté à l'unanimité les bilans moral et financier de l'exercice 2024, ainsi que les prévisions budgétaires de l'année 2025. «Les travaux de l'AG se sont déroulés dans de très bonnes conditions avec un esprit de responsabilité et une volonté d'aller de l'avant pour l'intérêt du football national. C'était une année 2024 très réussie», a affirmé M. Sadi à la presse

nationale. Le président de la FAF a également mis en exergue l'équilibre financier de l'instance fédérale, soulignant que «la balance budgétaire de l'année 2024 est plus que positive».

Il a également qualifié d'«équilibré» le tirage au sort de la 35ème édition de la CAN 2025 qui a placé la sélection algérienne dans le groupe E, en compagnie du Burkina Faso, la Guinée Equatoriale et le Soudan.

Cette AGO a vu la présence du président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Abderrahmane Hamad, de plusieurs personnalités sportives nationales et de représentant du ministère de la Défense nationale (MDN).

MEMBRE DE L'ALN

Le moudjahid Ismaïl Mahfoud n'est plus

Le membre de l'Armée de libération nationale (ALN), le moudjahid Ismaïl Mahfoud, est décédé à l'âge de 104 ans, a-t-on appris, hier, auprès du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit. Eminent militant du Mouvement national, le défunt fut responsable du secteur de la santé dans le maquis des Aurès de 1955 à l'indépendance et membre du Conseil national de la Révolution algérienne. En cette douloureuse épreuve, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga, présente ses sincères condoléances à la famille du défunt, ainsi qu'à ses compagnons de lutte, priant Allah Tout-Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter patience et réconfort à ses proches.

DÉCÈS DE L'ANCIEN JOURNALISTE DE L'APS, MOHAMED BAKIR

La DG de la Communication à la présidence de la République présente ses condoléances

La Direction générale de la communication à la Présidence de la République a présenté, hier, ses sincères condoléances et exprimé sa profonde sympathie à la famille de l'ancien journaliste de l'agence Algérie Presse Service (APS), Mohamed Bakir, décédé à l'âge de 70 ans.

«Suite au décès de l'ancien journaliste de l'APS, Mohamed Bakir, la Direction générale de la communication à la Présidence de la République présente ses sincères condoléances et exprime sa profonde sympathie à la famille du défunt, priant Allah Tout-Puissant de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter patience et réconfort à ses proches. A Allah nous appartenons, à Lui nous retournons», lit-on dans le message de condoléances.

DÉCÈS DE LA JOURNALISTE HIZIA TELMASSI

Le ministre de la Communication présente ses condoléances à la famille

Le ministre de la Communication, Dr Mohamed Meziane, a présenté ses condoléances à la famille de la jeune journaliste Hizia Telmassi

Dans son message de condoléances le ministre a écrit : «Suite au décès de la jeune et estimée journaliste Hizia Telmassi du journal El Djoumhouria, j'adresse mes sincères condoléances et exprime une profonde compassion à la famille de la défunte ainsi qu'à la rédaction du journal. Que Dieu Tout-Puissant accorde à la défunte Sa vaste miséricorde et Son pardon, et donne à ses proches et collègues patience et le réconfort».

PENSÉE



Cher papa,

LOUNES BOUALI

Voilà déjà un an que tu nous as quittés, papa... Un an où ton absence s'est fait sentir dans chaque moment, chaque prière, chaque silence. Il n'y a pas un jour où nous ne pensons pas à toi, où ton sourire, ta voix et ta bienveillance ne nous manquent tellement tu nous a laissé depuis je me reconnais plus.

Le temps passe, mais la douleur reste vive, et ton souvenir demeure intact dans nos cœurs. Nous prions pour toi, que Allah t'accorde Sa miséricorde infinie et t'accueille dans Son vaste Paradis. Que tes bonnes actions soient une lumière pour toi dans l'au-delà et que ton âme repose en paix.

Tu es parti physiquement, mais jamais de nos pensées. Ton amour et tes enseignements continuent de vivre à travers nous. Qu'Allah nous donne la force de supporter cette épreuve et nous permette de te retrouver un jour dans Sa miséricorde j'espère pourvoir te retrouver au paradis papa.

On ne t'oubliera jamais, papa

HADJ 2025

LE COÛT DU HADJ FIXÉ À 840.000,00 DA

L'Office national du Pèlerinage et de la Omra (Onpo) a annoncé, jeudi dans un communiqué, que le coût du Hadj pour la saison 1446/2025 a été fixé à 840.000,00 DA, frais du billet d'avion inclus.

L'Office a appelé les futurs hadjis pour la saison 1446/2025, ayant obtenu le certificat de succès pour l'accomplissement des rites du hadj, le carnet de santé et le certificat de bonne santé, à se présenter aux succursales de la Banque d'Algérie (BA) de leurs wilayas pour s'acquitter des frais de pèlerinage fixés à 840.000,00 DA, frais du billet d'avion inclus.

L'office a fixé la période de paiement du 2 au 28 février, précisant que les pèlerins

doivent être munis d'un passeport biométrique d'une validité d'au moins six (06) mois à compter du 4 juin 2025, d'une attestation de succès délivrée par les services communaux pour cette saison, et d'un certificat de bonne santé délivré par la commission médicale de wilaya.

Les pèlerins recevront un reçu de paiement des frais des services du pèlerinage d'un montant de 670.000,00 DA ainsi qu'un reçu de paiement du billet d'avion d'un montant de 170.000,00 DA.

Les autres étapes et procédures administratives requises seront annoncées ultérieurement, suivant le calendrier fixé à cet effet, conclut le communiqué

CESSEZ-LE-FEU À GHAZA

50 MALADES ÉVACUÉS EN EGYPTE

Le point de passage de Rafah, situé à l'extrême sud de la bande de Ghaza a été ouvert hier pour la première fois depuis mai 2024, permettant le départ de 50 patients vers l'Égypte pour y recevoir des soins des suites de leurs blessures reçues lors de l'agression sioniste génocidaire contre Ghaza, ont annoncé des sources palestiniennes.

Mohamed Zaqout, directeur général du ministère de la Santé, a précisé que quelque 6.000 personnes étaient prêtes à être évacuées via le terminal de Rafah et 12.000 avaient besoin de soins urgents. Cette ouverture du terminal intervient dans le cadre de l'accord de cessez-le-feu conclu à Ghaza le 19 janvier entre le mouvement de résistance palestinien Hamas et l'entité sioniste. Elle survient aussi après la libération samedi matin de 183 prisonniers palestiniens dont 111 de la bande de Ghaza, en échange de trois prisonniers libérés par le Hamas, dans le cadre de l'accord de cessez-le-feu.